



L'emploi touristique en Lorraine : 24 000 salariés, 6 800 non salariés

La Lorraine compte près de 24 000 emplois salariés privés liés à la fréquentation touristique fin 2003, soit 3,3% de l'emploi salarié régional total. Les activités de l'hôtellerie, des hébergements touristiques et de la restauration pourvoient environ 50% de ces emplois. Dans les secteurs liés au tourisme, les femmes sont majoritaires, en particulier dans les activités d'hébergement. Les salariés sont plus jeunes que dans l'ensemble des secteurs d'activité lorrains, et le recours à l'apprentissage particulièrement important. Par ailleurs, 6 800 emplois non salariés sont induits par le tourisme, soit 11,7% du total de l'emploi non salarié lorrain.

De Verdun à Metz, d'Épinal à Nancy, la Lorraine, terre d'histoire et de culture, propose une découverte historique, culturelle et gastronomique, alliant activités et loisirs. Le savoir-faire de cette région de traditions attire les touristes par la visite de ses fabriques et musées, mettant en valeur des productions variées telles que le cristal à Baccarat, la faïence à Sarreguemines et Longwy ou encore le mouvement artistique de l'Art Nouveau à Nancy.

La fréquentation touristique a un impact certain sur l'économie régionale et induit des emplois dans diverses activités intervenant dans les processus de consommation touristique. En Lorraine, fin 2003, près de 24 000 emplois salariés résultent d'activités liées à la fréquentation touristique. Ces emplois occupent 3,3% des salariés de la région. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, 900 000 emplois salariés sont liés au tourisme, soit 4,3% de l'emploi salarié total. Ce taux moyen hexagonal varie selon les types d'espace, de 3,4% dans le rural à 7,4% sur le littoral, en passant par 3,6% en zone urbaine et 5,1% en montagne hors stations.

Dans le secteur du tourisme, une grande partie des emplois sont à temps partiel. En Lorraine, les 23 800 emplois liés au tourisme représentent environ 17 400 emplois en équivalent temps plein.

Une saisonnalité forte

En Lorraine, l'emploi salarié touristique enregistre un pic estival. Ainsi, il varie de 19 240 contrats en janvier-février à 30 680 en juillet-août. Le pays de Remiremont fait exception à la règle : la neige sur le massif vosgien attire de nombreux touristes en hiver. Dans cette zone, deux périodes culminent, l'une en février-mars (1 400 emplois) et l'autre en juillet-août (1 620 emplois), pour redescendre à un niveau de 1 200 contrats dépendant du tourisme pendant les basses saisons.

La restauration : principal employeur

Parmi les emplois salariés liés au tourisme, 7 400 correspondent à des activités 100% touristiques. Ils sont situés à 75% dans l'hô-



tellerie et les autres hébergements touristiques.

Près de 9 000 emplois salariés proviennent d'activités fortement touristiques telles que la restauration et les cafés-tabac. Avec 5 650 emplois liés à la fréquentation touristique, le secteur de la restauration concentre à lui seul 63% des activités fortement touristiques.

L'emploi induit par le tourisme dans les activités moyennement et faiblement touristiques représente 7 450 emplois salariés en Lorraine. Il s'agit le plus souvent de commerces de détail alimentaire ou non alimentaire, situés dans des zones touristiques, et employant des saisonniers pendant les périodes de haute saison.

Vosges : département le plus touristique

Le département des Vosges, doté de nombreux chemins de randonnée, de pistes de ski et de stations thermales, est une zone touristique très attractive. L'em-

ploi induit par le tourisme y représente 4,7% des effectifs salariés, soit 1,4 point de plus que sur l'ensemble de la Lorraine. Dans les Vosges, la structure par secteur d'activité se distingue de celle des autres départements. L'hôtellerie et les hébergements touristiques y sont les premiers pourvoyeurs d'emplois touristiques, devant la restauration. Les activités de loisirs et de détente sont également une source d'emploi pour le département. Ils représentent plus de 18% de l'emploi salarié touristique. Plus de 400 de ces emplois sont pourvus dans les activités sportives et les remontées mécaniques des domaines skiables des Hautes-Vosges.

La Meuse et Verdun : tourisme historique

Dans la Meuse, la présence des sites historiques et des vestiges de la première guerre mondiale attire fortement les visiteurs. Les activités du tourisme occupent

près de 3,7% des effectifs salariés de la Meuse. A Verdun, capitale mondiale de la Paix, et dans ses environs, 4,4% des salariés travaillent dans des activités liées à la fréquentation touristique.

Moselle : un salarié du tourisme sur deux

La Moselle concentre 47% de l'emploi salarié touristique lorrain, soit 11 150 personnes. Cela représente 3,6% des emplois salariés du département. Comme dans le reste de la région, la restauration et l'hôtellerie sont les secteurs prépondérants. La boulangerie-pâtisserie occupe la troisième place avec plus de 1 000 emplois. C'est dans la zone de Metz et ses environs que le tourisme a le plus d'impact sur l'emploi salarié total (4,3% des effectifs salariés). Le Centre de loisirs et de détente d'Amnéville génère une grande partie des emplois des activités culturelles et récréatives de la Moselle. Il concentre la moitié des activités thermales et de remise en forme de la région,

50% des emplois salariés touristiques dans l'hôtellerie, l'hébergement touristique et la restauration

Secteur d'activité	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
Activités 100% touristiques	7 380	1 120	430	2 700	3 140
Hôtels	4 420	900	330	1 650	1 540
Autres hébergements touristiques	1 200	140	40	190	830
Parcs d'attractions, casinos	610	0	0	310	300
Thermes et thalassothérapie	460	0	0	210	250
Offices de tourisme	410	50	50	240	70
Téléphériques, remontées mécaniques	140	0	0	0	140
Gestion du patrimoine	130	30	10	80	10
Transports fluviaux	10	0	0	10	0
Activités fortement touristiques	8 990	2 230	590	4 750	1 420
Restauration	5 660	1 680	390	2 830	760
Boulangeries, pâtisseries	1 910	400	90	1 020	400
Supérettes	40	0	10	10	20
Commerces viande, poisson, fruits	410	0	50	270	90
Cafés-tabac	970	150	50	620	150
Activités moyennement touristiques	4 460	1 320	320	1 860	960
Supermarchés et hypermarchés	1 770	510	140	760	360
Autres commerces alimentaires	80	20	0	40	20
Commerces de détail non alimentaire	1 330	430	70	630	200
Finance	390	100	30	190	70
Activités sportives et récréatives	520	120	50	80	270
Coiffure	370	140	30	160	40
Activités peu touristiques	2 990	790	150	1 820	210
Total	23 820	5 460	1 490	11 140	5 730

Source : Insee, DADS 2003

l'autre moitié étant répartie sur le département des Vosges.

Tourisme urbain en Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, 2,5% des salariés occupent un emploi lié à la fréquentation touristique. Les trois quarts de ces personnes travaillent dans la zone géo-touristique de Nancy et sa couronne. La présence de musées et sites spécifiques (musée de l'École de Nancy, la place Stanislas) et l'organisation de manifestations culturelles (le Livre sur la Place, Nancy Jazz Pulsations) génèrent principalement de l'emploi salarié touristique dans l'hôtellerie et la restauration. Quant aux zones

commerciales autour de Nancy, elles induisent de nombreux emplois touristiques. En effet, 68% des effectifs salariés des activités commerciales du département se concentrent dans la zone de Nancy et sa couronne.

Des secteurs très féminisés et jeunes

Fin 2003, en Lorraine, 57% des salariés qui travaillent dans les activités 100% et fortement touristiques sont des femmes, alors que celles-ci ne représentent que 43% des effectifs salariés lorrains. Les femmes sont majoritaires dans l'hôtellerie, les autres hébergements touristiques et les stations thermales.

En revanche, elles sont minoritaires dans les activités de gestion du patrimoine naturel ou de remontées mécaniques, dont les effectifs sont masculins à 62% et 80% respectivement.

Dans les activités 100% et fortement touristiques, la majorité des emplois sont occupés par des jeunes. Ainsi, 63% des salariés du secteur ont moins de 35 ans, soit 20 points de plus que dans l'ensemble de l'économie lorraine. Un employé sur dix est en contrat d'apprentissage, ce taux étant de 2% dans l'ensemble des activités. L'hôtellerie, la restauration et la boulangerie-pâtisserie sont les secteurs qui recrutent le plus d'apprentis.

Nouvelle estimation de l'emploi salarié touristique

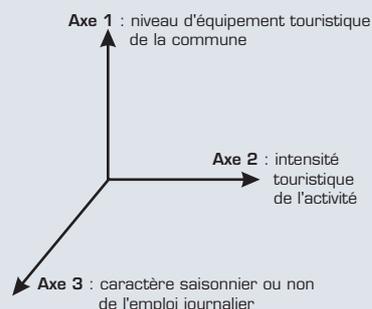
Le tourisme correspond à un déplacement géographique de la consommation de certaines personnes, depuis le lieu de leur résidence principale vers le lieu où elles ont décidé de passer quelques jours ou quelques semaines pour un motif de loisirs, de santé ou professionnel.

Traditionnellement l'emploi touristique est suivi à travers les activités dites «caractéristiques du tourisme». Selon la définition adoptée par l'Organisation mondiale du tourisme, il s'agit des activités «dont une partie de l'output principal est constituée de produits qui, dans la plupart des pays, cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de tourisme». Les principales sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les téléphériques et remontées mécaniques, les agences de voyages et le transport de voyageurs. Cette définition est utilisée par la Direction du tourisme pour l'élaboration des comptes du Tourisme. Elle permet les comparaisons internationales et le suivi conjoncturel.

La méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme, mise au point à l'Insee, repose sur un principe différent, afin de mieux rendre compte des impacts territoriaux : un établissement peut être qualifié de «touristique», et son emploi alors comptabilisé en «touristique», en fonction du caractère plus ou moins touristique de son activité et du niveau d'équipement touristique de la commune. En fonction de ces deux critères (activité de l'établissement et localisation), des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement (de tout l'emploi à aucun emploi) sera considérée comme liée au tourisme (tableau). Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme mais pas avec la fréquentation touristique du territoire analysé sont exclues (agences de voyages pour des séjours à l'étranger ou fabrication de caravanes par exemple). Par ailleurs, comme toutes les autres activités, celles qui ont été retenues induisent des emplois dans le reste du système économique. Tous ces emplois induits ne sont pas comptabilisés dans cette évaluation. Ainsi, l'ouverture d'un commerce de détail saisonnier est prise en compte mais ce dernier «induit» des emplois dans le commerce de gros qui, eux, ne sont pas retenus. Les effectifs liés au tourisme, dans une zone donnée, sont déclinés par groupes d'activités et périodes (mois ou regroupement de mois : haute saison d'été, saison d'hiver...).

La méthode repose sur l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) de 2003. C'est un document administratif que doit fournir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État et des collectivités territoriales. Le fichier DADS permet de connaître le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année. Les caractéristiques des salariés par genre, âge et type d'emploi sont celles de ceux employés dans les activités 100% et fortement touristiques.

Un espace à trois dimensions classe les emplois



Type d'activité	Type de commune		
	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100% touristique (ex. : hôtellerie)	tout l'emploi	tout l'emploi	tout l'emploi
Fortement touristique (ex. : restauration, café-tabac)	emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	aucun emploi
Moyennement touristique (ex. : supermarchés, hypermarchés)	emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	emploi saisonnier	aucun emploi
Faiblement touristique (ex. : commerce de détail de l'habillement)	emploi saisonnier	aucun emploi	aucun emploi
Non touristique (ex. : industrie)	aucun emploi	aucun emploi	aucun emploi

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'Insee Lorraine, le Comité Régional du Tourisme, le Comité Départemental du Tourisme de la Meuse, le Comité Départemental du Tourisme de la Meurthe-et-Moselle, le Comité Départemental du Tourisme de la Moselle et le Comité Départemental du Tourisme des Vosges dans le cadre d'un groupe de travail animé par l'Observatoire Régional du Tourisme.

Savoir plus :

Sites internet :

www.insee.fr

Organisation mondiale du tourisme :
<http://www.world-tourism.org/>

Ministère délégué au Tourisme :
<http://www.tourisme.gouv.fr/>
(Rubrique Statistiques)

Tourisme en Lorraine :
<http://www.crt-lorraine.fr/>

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

Insee
Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Direction Régionale de Lorraine
15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE
Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET
RELATIONS MÉDIAS
Jacqueline FINEL

RÉDACTRICE EN CHEF
Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION
MISE EN PAGE - COMPOSITION
Marie-Thérèse CAMPISTROUS
Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

Près de 6 800 emplois non salariés

Fin 2003, la Lorraine compte 6 800 emplois non salariés touristiques. Les emplois représentent 11,7% de l'emploi non salarié de la région. Ils sont exercés le plus souvent par des personnes qui exploitent, à titre indépendant et en leur propre nom, un commerce ou une activité artisanale, avec parfois l'aide d'un conjoint collaborateur. Plus des deux tiers des emplois non salariés touristiques appartiennent à des activités fortement touristiques. Cette proportion est due à la forte représentation du secteur de la restauration. En effet, les restaurateurs représen-

tent environ 20% de l'emploi touristique non salarié total de la région. Parmi les emplois induits par le tourisme (hors hébergement et restauration), les professions les mieux représentées sont les commerçants de détail non alimentaire (notamment l'habillement), les patrons des cafés-tabac et les boulangers-pâtisseries.

■ **Barbara CAUDRON**

Jusqu'à 12% de l'emploi non salarié induit par le tourisme

Type d'activité	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
100% touristique	720	140	100	190	290
Fortement touristique	4 660	1 330	410	2 060	860
Moyennement touristique	1 460	490	110	520	340
Total	6 840	1 960	620	2 770	1 490

Note : les chiffres indiqués correspondent à la fourchette haute de l'estimation de l'emploi non salarié

Source : Insee, fichier Sirene 2003

Attractivité touristique des pôles urbains

Part de l'emploi salarié touristique dans les zones géo-touristiques

